



Canicule

Lancé au début de l'été, le Plan Canicule se poursuit généralement jusqu'au mois de septembre. Comme chaque année la Ville propose un accompagnement pour les personnes fragiles tout au long de cette période. Il suffit de s'inscrire sur le [registre nominatif](#) du service Action sociale et retraité-es disponible en ligne ou à la mairie.

Cette inscription permet de bénéficier de contacts réguliers durant les périodes de fortes chaleurs, d'écoute et de conseils personnalisés, en plus d'un accès à une salle rafraîchie en cas de déclenchement de l'alerte canicule. Sont particulièrement concernée les personnes de plus de 65 ans et les adultes en situation.

Bons gestes à adopter



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

**MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER**

**MANTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR**

**DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES**

**BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

**MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE**

**NE PAS BOIRE
D'ALCOOL**

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**

**ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES**

   @MinSoliSante

 Ministère des Solidarités
et de la Santé

Numéro vert national : [0800 06 66 66](tel:0800066666)

Contact

Secteur seniors

- seniors@arcueil.fr
- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](mailto:seniors@arcueil.fr)
- [01 46 15 08 70](tel:0146150870)



Contact

CMUS Marcel Trigon

- [13 avenue du Chaperon Vert 94110 Arcueil](#)
- [01 46 15 08 09](#)
- [Site internet](#)

Lien utile

[Recommandations](#) [sante.gouv.fr](#)